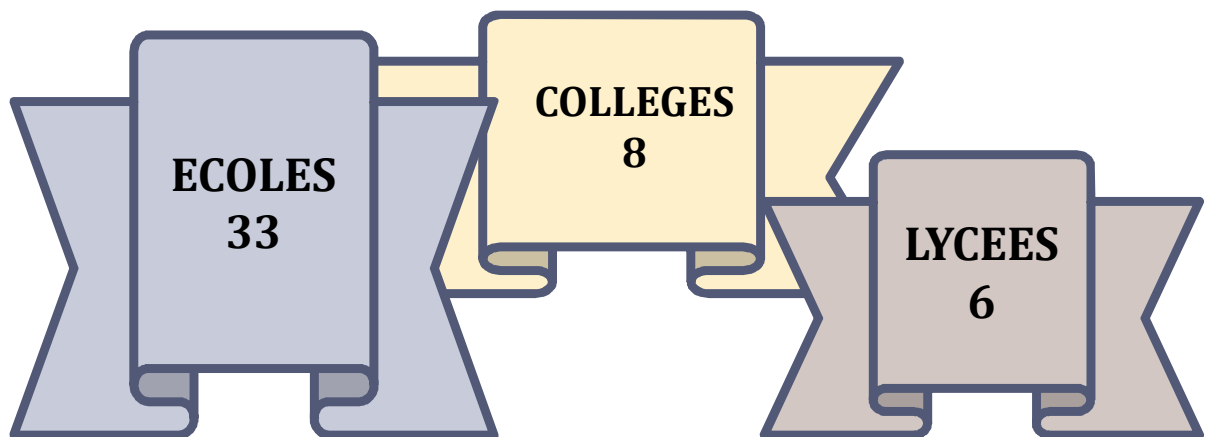
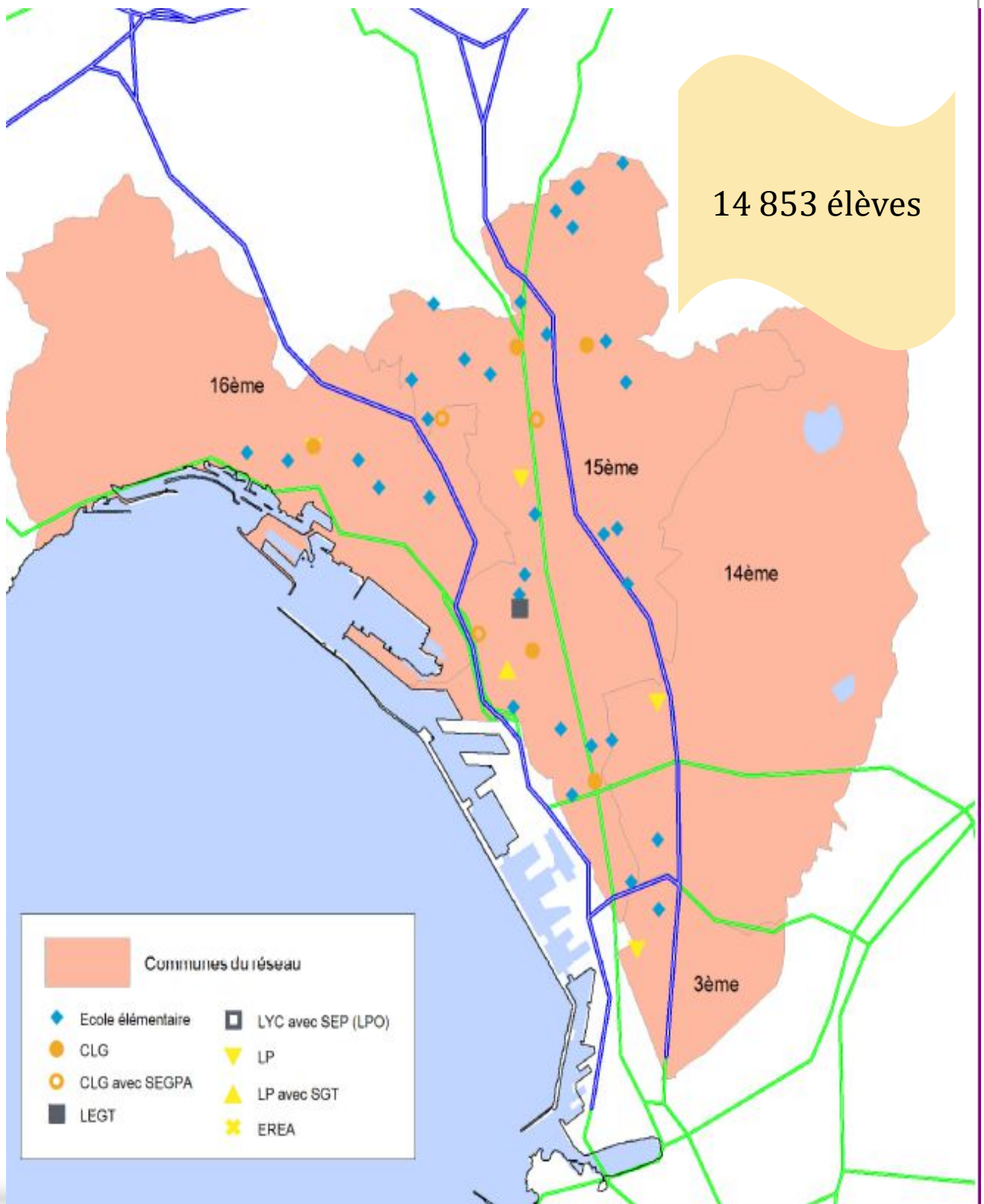


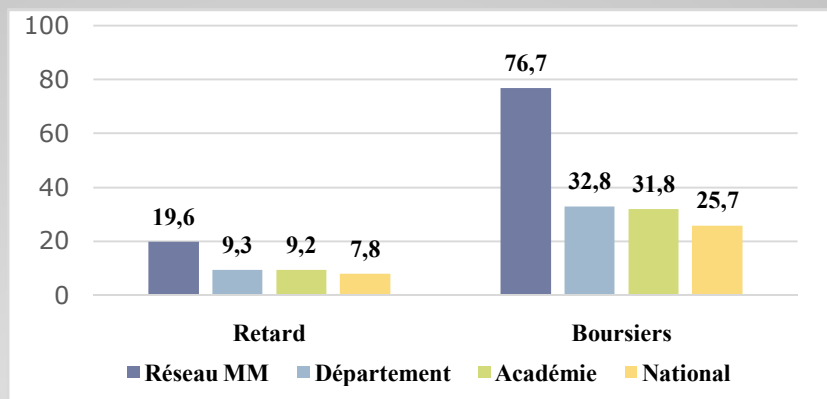
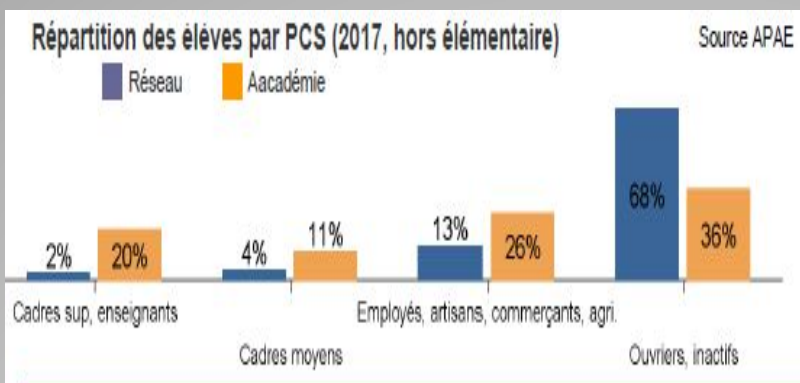
PROJET DU RESEAU MADRAGUE



14 853 élèves



Eléments diagnostiques

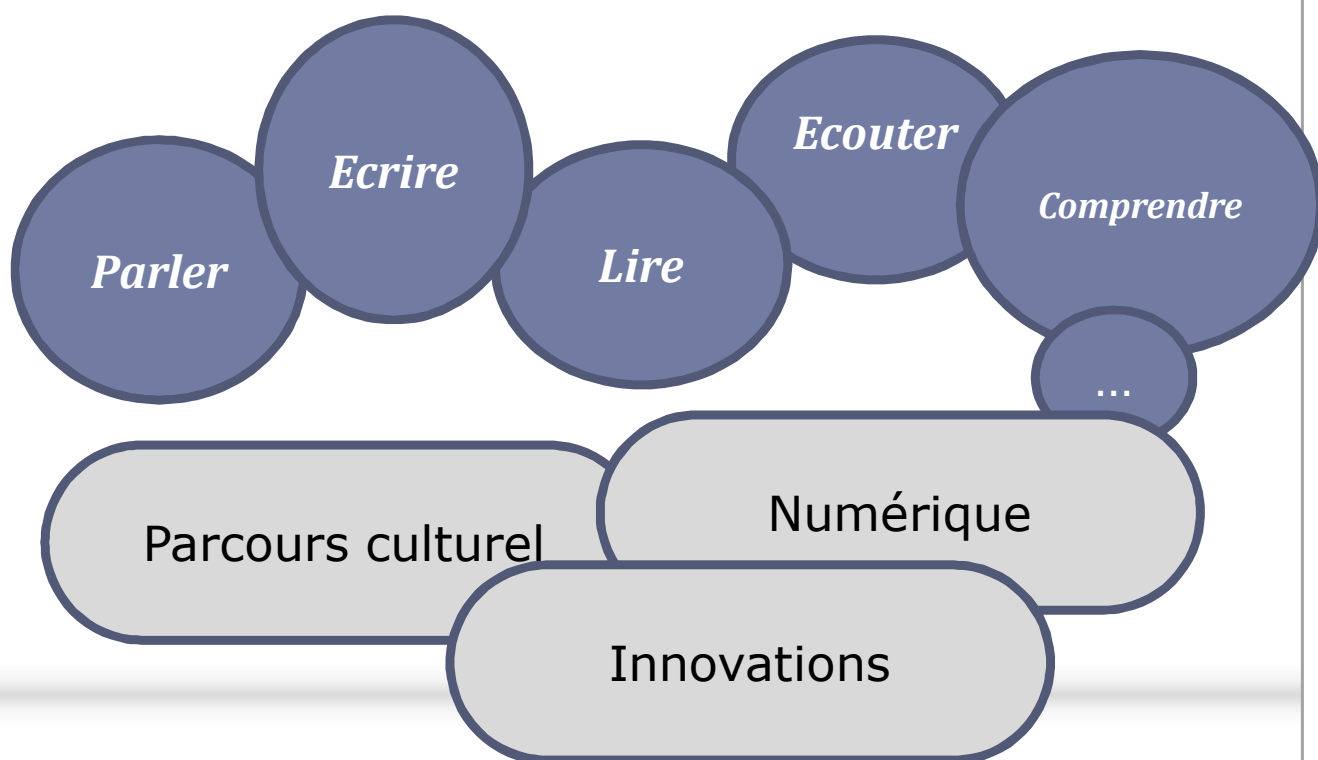


Taux d'accès (Nb accédants) Source cohortes DAES

	2007	2008	2009	2010	
				(Nb accédants)	Taux (%)
Accès 6ème - au 2nd cycle (en n+5)	74,7%	76,5%	76,6%	78,2%	(1 464) 83,1%
	45,0%	51,3%	45,2%	50,2%	(940) 73,1%
Accès 3ème - au BAC (en n+6)	42,7%	46,7%	52,1%	48,3%	(820) 66,0%
	58,5%	59,6%	64,3%	58,5%	(994) 74,7%

1- Axe majeur/ priorité

La maîtrise de la langue



- La maîtrise de la langue comme problématique majeure du réseau
- Pistes de travail envisagées:
 - Formation des enseignants:
commune au réseau, mobilisant les formateurs REP+, les formateurs académiques
 - Pratiques enseignantes
dès la maternelle
diffusion des bonnes pratiques
Connaissance mutuelle des cycles
Recenser et valoriser les actions de la maternelle au lycée
 - Au niveau des élèves:
Concours, projets (ex: Eloquencia)
 - Evaluations:
 - quelles compétences évaluer: compréhension écrite, de l'oral, « littéracie » ?
 - Avec quels outils ?
 - A quels niveaux ?
 - Faire de cet axe majeur un axe prioritaire des projets d'établissement, de réseaux REP+
 -

2. Un réseau Foquale, pour une sécurisation des parcours de formation et une aide au retour en formation initiale.

2.1 Les objectifs:

- ❖ **Prévenir le décrochage scolaire en favorisant la réussite de tous les élèves.**
- ❖ **Apporter des réponses concrètes aux jeunes qui viennent de quitter l'École sans diplômes et sans un niveau suffisant de qualification.**

2.2: Les actions doivent permettre de recenser toutes les solutions existantes et de favoriser la mutualisation d'expériences réussies. Pour cela, une mobilisation et une coordination de tous les acteurs est indispensable, ainsi qu'une identification des ressources disponibles.

2.2.1 LA PREVENTION DU DECROCHAGE

- Un travail en lien avec **les référents « décrochage scolaire »** a été mis en place depuis plus de deux ans. Des rencontres régulières permettent de partager l'information, de recenser les solutions existantes sur le territoire, de mutualiser les bonnes pratiques et de leur offrir un lieu d'échanges et de débats. Leur activité se situe au cœur du dispositif de prévention du décrochage scolaire et notamment au sein des GPDS d'établissements.
- Un travail en **synergie avec les équipes de la MLDS et des CIO** se concrétise avec la tenue de permanences hebdomadaires de la MLDS au CIO de La Viste, avec la mise en place d'une fiche de suivi des jeunes et des contacts réguliers avec la Mission Locale.
- Le renforcement des **liens avec les LP du réseau** est indispensable (73% des décrocheurs du réseau Madrague sortent de LP), ainsi les actions communes des équipes éducatives et de direction des LP, des référents « décrochage scolaire », des services de la MLDS et des Psy EN devrait aller dans le sens d'une diminution des abandons et d'un suivi plus approfondi.

2.2.2:La gestion des décrocheurs

- La mise en place d'un **Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire du réseau Madrague** est imminente. Si l'un des objectifs de ce GPDS de réseau (qui vient en appui des GPDS d'établissement) concerne la prévention en assurant le repérage, le suivi et l'accompagnement des élèves en voie de décrochage, son objectif prioritaire est le suivi des élèves sortants repérés comme décrochés et les accompagner vers un retour en formation.
- Pour cela : **un travail en lien avec la DSDEN** est indispensable et notamment avec le service de la DE. Dans ce cadre, le protocole départemental de rescolarisation nous propose et nous apporte un cadre de procédures adapté.
- Le GPDS de réseau permettra aussi de traiter les cas des **poli-exclus**, d'examiner les dossiers des jeunes **primo arrivants** évalués par le Casnav et dont une préconisation d'orientation en LP a été formulée, les **dossiers O2A** et éventuellement de recenser les **passerelles**.

2.2.3: Les perspectives

- **Une fiche de liaison GPDS établissement / Foquale** pourrait être mise en place afin de faciliter les échanges entre les établissements et la Foquale.
- **Un travail inter-réseaux** pourrait être pertinent pour les cas les plus difficiles et pour lesquels les GPDS établissement et réseau n'auraient pas de proposition de solution.
- Mise en place **d'une formation pour les référents « décrochage scolaire »** inscrite au PAF (toujours en attente).

2.2.4: Indicateurs de résultats et évaluations des actions

- Le nombre d'élèves suivi et en voie de décrochage. En espérant que celui-ci diminue.
- Le nombre de retour en formation. En espérant que celui-ci augmente.

3. CLIMAT SCOLAIRE

laïcité - citoyenneté

■

3.1: Éléments de contexte

- **Dans le 1^{er} degré :** Evocation de relations parfois compliquées avec les parents – Souffrance de certains personnels.
- **Référence aux abords parfois tendus pour tous les établissements et écoles :** Altercations, bagarres ou agressions- sentiment d'isolement. Référence au plan « Charlemagne » (CLG) – 2020-2021...Sécurisation des lycées du réseau 2016-2017 (SAS, subvention pour le PPMS)
- **Contexte socio-économique envahissant en** référence aux taux de chômage – 34%, aux taux de boursiers en hausse, aux communications de l'agence régionale de santé – Taux de mortalité plus important - accès aux soins problématique.
- **Des quartiers en mutation** (projet Euromed – paupérisation d'autres). Ghettoïsation – « Guerre de territoires », - groupes identitaires (montée de racisme dans quelques EPLE)- Homogénéité ethnique dans d'autres.
- Manque d'infrastructures et de services publics (hors l'École).
- **Souffrance des élèves – souffrance des personnels** (notion d'insécurité). Angoisse, stress parfois entretenus. Des personnels agressés.. Absences (absentéisme ?) de professeurs (même expérimentés) corrélées aux incidents émanant d'élèves (notamment d'entrants).
- **Dans les lycées: Des entrants « mal orientés »** (AFFELNET – procédures de bonification complexes - bonification des boursiers en juin 2017). Impact du « dernier mot aux familles » dans les LGT et LP. Différentiel collèges – lycées qui s'estompe en matière de vie scolaire. Des lycées moins sereins.
- Quid de la différenciation pédagogique / la diversification pédagogique (quelles pratiques ? Traitement de la difficulté scolaire ? Supports variés ? Stratégies de projets ?).

3.2: Objectifs climat scolaire et laïcité

3.2.1: Construire le bien vivre, le bien être pour les élèves, les familles et pour les personnels dans l'établissement.

- Favoriser les journées d'intégration pour les nouveaux arrivants dans chaque établissement et école.
- Accueillir les familles, les accompagner, les associer aux projets

3.2.2: Relier étroitement la pédagogie et l'éducatif.

- - Développer les pédagogies de l'apprendre à penser soi-même et de l'esprit critique
- Agir au présent contre les intolérances, les violences et le harcèlement

3.2.3 : Accueillir les nouveaux personnels mutés et stagiaires pour mieux accueillir les élèves.

- Aider les enseignants à construire une autorité bienveillante et une déontologie professionnelle: Notion de stratégies d'équipe, de règles communes, de charte de vie de classe et du RI.
- Participer aux formations et aux groupes de travail : gestion de conflits, équipe laïcité...

3.2.4 : Définir une politique d'orientation propre au réseau en lien avec la spécificité des réseaux REP plus. Créer un dispositif relais dans un des 6 lycées

3.3: Les indicateurs de résultats et de progrès:(

- L'évolution des « **faits établissements** » ne peut se mesurer que si tous les établissements renseignent cette application. Cette application peut également classifier les faits par leur degré de gravité.
- La participation aux **formations « gestion de conflits- gestion de crise »** dispensée par l'EMAS: Nombre d'établissements et écoles du réseau et évolution du nombre de personnels concernés.
- La mise en place dans les établissements du second degré **des groupes de travail laïcité** proposé par le PVS.

4. CARTE DES FORMATIONS

4.1: Éléments de contexte

Sur 100% des offres de formation publique, 13,7% sont implantées dans la zone Nord Marseille et 86,3% dans les autres arrondissements du centre et de l'est. Néanmoins, la ville compte 165650 jeunes âgés de 15 à 29 ans dont 41761 jeunes dans les 4 arrondissements précités. Le territoire compte 25% de la jeunesse Marseillaise. (source INSE 2016)

Désormais, l'identité des lycées professionnels du réseau Madrague est dessinée plus clairement et offre une meilleure lisibilité aux usagers. A noter que 4 des 5 LP sont labellisés « Lycée des métiers ». Il apparaît que les secteurs professionnels de l'hôtellerie, du tourisme, de la culture, des métiers d'art et de la coiffure ne sont pas présents dans le territoire du réseau.

La formation des jeunes filles reste un objectif particulier du réseau Madrague dans un contexte culturel et religieux spécifique au territoire. Le GT souhaite rester attentif aux pourcentages de jeunes filles en formation sur le territoire.

Le manque d'ambition des jeunes du réseau reste un facteur inquiétant : Encourager et favoriser les poursuites d'étude post baccalauréat est une permanente nécessité.

La saturation du lycée Saint Exupéry, seul lycée général et technologique du réseau est importante

Il n'y a pas de lycée général et technologique dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille.

4.2: Objectifs CARTE DES FORMATIONS

4.2.1: Maintenir une offre de formation cohérente pour les jeunes filles du territoire.

4.2.2: Etablir une véritable relation emploi-formation

4.2.3: Elever le niveau de formation sur le réseau Madrague par la création de BTS, axes de modernisation de la CF.

4.2.4: Valoriser et développer les formations par apprentissage

4.2.5: Créer un lycée polyvalent dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille afin de désengorger les 18 classes de seconde GT du lycée ST Exupéry en ouvrant quelques classes de secondes au LP La Floride qui deviendrait LGTP

4.3: Projets et propositions lycées par lycées

- **LP Le Chatelier** : L'identité industrielle du lycée doit s'intensifier. L'ouverture du BAC PRO SEN est positive, il serait nécessaire d'avoir les deux options. De même, la montée du BAC PRO MEI de 12 à 24 places serait cohérente, d'autant qu'elle n'engagerait aucun cout financier. Une ouverture en apprentissage est envisageable après la seconde sur les classes de 1^{ère} et terminale. Une coloration hydraulicien semble intéressante pour les entreprises partenaires qui sont en demande de cette spécialisation.
- **LP La Floride** : Le projet immédiat est l'ouverture d'une FCIL maintenance des bus et autobus en 2019.
- **LP La Viste** : Le remplacement du CAP ATR par le CAP ATMC n'est pas une bonne idée. Les partenaires n'acceptent plus de jeunes stagiaires chez les particuliers, c'est difficile pour valider les PFMP. De même pour le baccalauréat ASSP, les entreprises partenaires refusent les stagiaires de moins de 18 ans, or les élèves de seconde ont maintenant 14,5ans ou 15 ans. Il conviendrait de réduire à 24 places au lieu de 48 places en seconde. Le projet d'ouverture du BTS ESF en 2019/2020 est cohérent avec 12 places scolaires et 12 places en apprentissage.
- **LP La Calade** : Après la création du CAP esthétique à 12 places, l'étude d'un plateau coiffure permettrait de compléter l'offre de ce secteur avec l'ouverture du Cap coiffure à 12 places également. L'ouverture d'un BTS tourisme qui existe actuellement au lycée hôtelier (35 places) mériterait réflexion pour agrémenter l'offre accueil et faire entrer le territoire dans ces formations en augmentation sur la ville de Marseille.
- **LP l'Estaque** : La FCIL Préparation aux concours sécurité publique et civile se poursuit avec cette année 65 dossiers pour 20 places. La FCIL stratifieur mouliste moins attractive se transformera en demande d'ouverture du BTS technico-commercial option nautisme (voir LP côte aquitaine) pour répondre à un marché croissant et une demande des professionnels du secteur. Cette ouverture à 12 places scolaires et 12 places en apprentissage n'engage aucun cout financier pour la région PACA. Le lycée envisage également la fermeture d'une demi-classe de 3^{ème} prépa-pro.
- **LGT Saint Exupéry** : La rentrée 2018 voit l'ouverture d'une classe préparatoire aux études supérieures CPES de remise à niveau. Avec FORMA poste, le BTS NRC alternance se poursuit et la demande d'ouverture du BTS métiers du sport est à l'étude.

5. Le Comité Local Ecole-Entreprise CLEE

Le CLEE a comme objectif de rapprocher les établissements d'enseignement et les entreprises d'un même territoire afin d'agir ensemble, dans le respect des compétences de chacun. Les objectifs assignés au CLEE sont les suivants:

- Développer une meilleure connaissance réciproque entre les responsables d'EPLÉ et d'entreprises d'un même territoire.
- Construire une meilleure compréhension de la relation entre formation et emploi, et des perspectives d'évolution.
- Améliorer l'information sur les métiers et les secteurs porteurs d'emplois notamment par le biais de la découverte professionnelle.
- Faciliter l'organisation de période de stage en entreprise
- Encourager l'organisation d'actions innovantes.
- Inciter à la promotion de l'esprit d'entreprendre chez l'élève.

5.1: Éléments de contexte

- Le réseau Madrague regroupe huit collèges, cinq lycées professionnels publics, trois privés et un lycée général et technologique. Du fait du manque de transports en commun, de l'éloignement par rapport aux quartiers sud qui concentrent de nombreux lycées professionnels, les choix d'orientation portent essentiellement sur les formations offertes au niveau du réseau. Cela induit des surreprésentations de l'orientation vers les formations tertiaires au détriment des formations industrielles, moins nombreuses. Les chefs d'établissement regrettent ces **choix davantage basés sur la proximité géographique** que sur un réel intérêt pour la formation choisie. Ce décalage est en partie responsable du décrochage en lycée professionnel, notamment en début de formation.
- Concernant la voie générale et technologique, le passage en 2GT concerne entre 35% et 46% des élèves de 3^{ème} selon les établissements. Les entretiens concertés de fin de troisième montrent une capacité nouvelle des élèves à se projeter vers des études longues, voire prestigieuses. Des études d'ingénieur, de médecine ou de droit sont de plus en plus souvent évoquées de manière spontanée lors des entretiens, ce qui n'était pas fréquemment le cas en collèges REP+. Ce que nous avons l'habitude d'appeler le plafond de verre est semble-t-il en train de se fissurer, ce qui est forcément positif.
- Enfin, **la relation avec les entreprises**, et le travail de partenariat qui en découle, varient en fonction des priorités éducatives des huit collèges du réseau. Trois d'entre eux participent à l'action Entreprises acteurs de l'éducation prioritaire, quatre au projet collèges et entreprises financé par le conseil départemental et quatre ont participé cette année au forum des formations et des métiers organisé au collège Barnier.

5.2: Objectifs et actions envisagées

5.2.1. Améliorer la qualité des stages de découverte en entreprise

- Le faible réseau de relations professionnelles de la majorité des familles conduit de nombreux élèves à effectuer leur stage dans des entreprises de proximité, le plus souvent dans le commerce ou la restauration rapide. La qualité de ces stages en termes de découverte des métiers et de fonctionnement de l'entreprise est limité et apporte très peu au niveau de l'orientation.
- L'objectif du CLEE est par conséquent d'inciter chacun des huit collèges du réseau à s'inscrire au moins dans une action de découverte des entreprises proposée par le rectorat ou le Conseil départemental.
- Parallèlement à ces actions, chaque collège devra également œuvrer à **la constitution d'une banque de stages**, en donnant la priorité aux entreprises dont la plus-value est réelle. Un véritable travail de fidélisation doit être mené, ce qui implique d'instaurer à la fois des échanges avec ces entreprises mais également de valoriser leur action.

5.2.2: Améliorer la connaissance du lien formation/métier

- Pour la majorité des élèves, il existe une dichotomie entre les métiers dont l'accès se fait par la voie générale et ceux qui relèvent de la voie professionnelle. Très peu ont en effet conscience que plusieurs voies sont possibles pour accéder à un même métier.
- L'objectif du CLEE consiste donc à donner plus de lisibilité à ce lien formation/métier. Parmi les actions possibles, **l'organisation une fois par an d'un forum regroupant, par pôles d'activité, entreprises et organismes de formation** permettra d'aller dans ce sens, tout en valorisant la voie professionnelle.
- Le forum pourra s'appuyer sur la qualité du partenariat avec le monde économique local et notamment **Cap au Nord Entreprendre**, association qui regroupe les entreprises de la zone franche.

5.2.3: Améliorer la mobilité par l'information

- De nombreuses manifestations, comme la semaine de l'industrie, sont organisées tout au long de l'année. Le CLEE se fixe pour objectif de relayer ces informations auprès des établissements et d'en faire la promotion. Il devra également recueillir les initiatives déclinées dans les collèges et lycées et diffuser ces retours d'expériences.
- La participation du réseau à l'action « 50 parcours de découverte » promouvant les formations sur la ville de Marseille sera reconduite.

5.3: Indicateurs de réussite

L'activité du CLEE pourra être évaluée selon les critères suivants

A court terme :

- Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une ou plusieurs actions initiées par le CLEE (forum, manifestations, interventions en classes, stages en entreprise soutenus par les autorités de tutelle .
- Nombre d'entreprises partenaires du CLEE, nombre d'établissements ayant développé une banque de stage

A moyen terme :

Diversification des choix d'orientation, notamment vers les filières industrielles

Mobilité dans les choix d'affectation (nombre d'inscriptions dans des établissements hors réseau Madrague).

Eric Brundu – Jean Michel Cros

Les instances de pilotage des réseaux REP PLUS du réseau Madrague

**Articulation, synergie entre les
réseaux**

Réflexion sur l'articulation des instances dans le réseau Madrague:

- quelle synergie/ risque de blocage entre les réseaux REP+ ?
- Mise en œuvre d'objectifs communs, sans nier la spécificité de chaque réseau
-
- « télescopage » des différentes réunions, groupes de travail

- **6- orientation / Parcours de formation , de l'école au lycée**

- Réflexions autour d'actions mobilisant les acteurs du réseau:
- JPO des LP à développer
- Organisation d'un mini salon des formations à l'échelle du Réseau
- Stages:
orientation active
mini stages
- Accueil des EANA
- Évaluation et positionnement des élèves
capacité d'accueil
Lien entre les acteurs CIO/ CASNAV/ DASEN
- Liaisons écoles collèges et collèges lycées:
- Outils communs
ex: Fiche commune 3^{ème} Prépro
- Capacités d'accueil

